



AGENDA

Vœux du maire

Vendredi 23 janvier à 18h30

Club de pétanque

Concours du téléthon 7 décembre

Comité des fêtes

Soirée Harengs

samedi 22 novembre

Soirée à thème : samedi 7 février

Mardi gras : mardi 24 février

Pour la quatrième année, la section théâtre du comité des fêtes de Gerville donne plusieurs représentations au profit du Téléthon.



Cette année vous pourrez assister à «**L'Affaire Léopold**» interprétée par les enfants et à «**Echec en Maths**» par les adultes.

Les représentations auront lieu trois soirées consécutives, vendredi 5 samedi 6 à 19h (possibilité de repas sur place) puis le dimanche 7 décembre à 16h.

Venez nombreux !

INFORMATIONS UTILES

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat est ouvert:

le mardi de 15 h à 19 h

le vendredi de 11 h à 12 h

Monsieur le Maire peut vous recevoir **sur rendez-vous**

Un répondeur téléphonique est à votre disposition au **02 35 29 30 43**

✉: mairie.gerville@cegetel.net

PERMANENCES DE LA BIBLIOTHEQUE

mardi et vendredi de 17h à 19h

le premier samedi de chaque mois

SOMMAIRE

	page
Le mot du Maire.....	1
Dossiers en cours	2
Divers.....	3
Vie pratique.....	4 et 5
Gerville insolite	6 et 7
La vie des associations.....	8 à 11
Informations utiles.....	12

Directeur de la publication :

Thierry Masurier

Rédacteurs :

Pascal Fréger, Christophe Lepla

Imprimerie : Mairie de Gerville

GERVILLE INFOS

Numéro 33

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Novembre 2008

Le mot du Maire

Mars 2008, novembre 2008 : 8 mois déjà depuis les élections ! Lors de la dernière édition de Gerville infos, je vous écrivais que l'équipe municipale s'était mise très rapidement au travail. Ce qui explique qu'aujourd'hui, les phases de montages des dossiers et de demandes de subventions (ce ne sont pas de minces affaires !) sont terminées, ou sur le point de l'être, pour plusieurs de nos projets. Les travaux vont pouvoir commencer (voir dossiers en cours).

Le plus important de tous est, sans aucun doute, celui du Plan Local d'Urbanisme. La réunion de lancement a eu lieu le 24 septembre. Nous allons devoir décider du visage qu'aura Gerville dans les années à venir. C'est une lourde responsabilité. Je vous invite vivement à prendre part à sa réalisation en participant aux réunions publiques que nous allons organiser et en n'hésitant pas à donner votre avis lors de l'enquête publique.

L'étude des cavités est elle-aussi lancée. Vous recevrez bientôt un courrier qui aura pour but de collecter des témoignages. Ne prenez pas cette enquête à la légère. Tout d'abord, parce qu'omettre de déclarer une marnière (ou simplement un indice) peut avoir des conséquences très graves en terme de sécurité des personnes et des biens. Ensuite, dans l'autre sens, déclarer un indice inexistant est très sévèrement puni par la loi (30 000 € d'amende). Clément Goyer, du cabinet Géodéveloppement, est le technicien chargé de cette étude. Je vous remercie par avance de l'accueil que vous voudrez bien lui réserver s'il a besoin de vous rencontrer pour mener à bien sa mission.

Enfin, le mois de décembre approchant à grands pas, je ne peux que vous inviter à encourager les bénévoles qui travaillent depuis un mois déjà à la réussite du Téléthon en venant les applaudir lors des 3 représentations de théâtre des 5, 6 et 7 décembre.

Bonne fin d'année à tous.

Thierry Masurier

Dossiers en cours



Couverture de l'église

Les travaux de toiture sont terminés. Le devis initial était de 49 982€ subventionné à 50% par le conseil général.

Les travaux de réfection du clocher (base de la toiture et gouttière) ont du être ajoutés pour un coût de 12 783,13€ (dont 10 744€ d'échafaudage !). Un dossier de demande de subvention a été monté. Nous attendons la réponse.

Bâtiment face à l'école :

Le bâtiment en brique et silex face à l'école a été acheté pour une somme de 92 000€.

Le financement s'est fait par un emprunt de 100 000€ (8 000€ étant prévu pour la mise hors d'eau) à un taux fixe (!) de 4,14% auprès du Crédit Agricole.

Le remboursement se fera sur 10 ans.

Travaux d'enfouissements des réseaux rue des hirondelles et rue de la liberté :

▪ Enfouissement des réseaux électriques

Participation syndicat départemental : 22 175€

Participation SIER et gaz de Fécamp : 8 870€

Participation communale : **13 305€**

Total : 44 350€

▪ Enfouissement du réseau France Télécom

Participation France Télécom : 1 229,60€

Participation communale : **784€**

Travaux de voirie rue des lilas et chemin de la ruelle

Les travaux ont été estimés à 31 290€ avec une subvention de 6 258€ du Conseil Général.

Matériel informatique

La société Dpi-informatique de Gerville a équipé la mairie d'un nouvel ordi-

Un dimanche à Vaucottes

Le dimanche 28 septembre, sous un beau soleil de début d'automne, une vingtaine de Gervillais se sont retrouvés sur la plage de Vaucottes à l'occasion de la «sortie marée» organisée par la bibliothèque municipale. Car notre commune a la chance de compter parmi ses habitants M. Serge Simon, ingénieur d'études en écologie marine.

La mer étant en train de descendre, nous avons pu la suivre petit à petit alors que notre passionnant conférencier nous apprenait à regarder les espèces animales et végétales qui se trouvaient à nos pieds.

Pendant que les plus jeunes rivalisaient de découvertes : anémones, crabes, bouquets, algues...les plus grands avaient droit à des informations complémentaires sur les courants marins ou les laminaires, longues algues que l'on ne trouve plus qu'entre le cap d'Antifer et le cap Fagnet. Nous avons ainsi pu apprendre que cette portion de la côte d'Albâtre constituait un espace littoral particulièrement préservé !

Une sortie comme celle-ci, aussi agréable qu'instructive, ne pouvait que nous sensibiliser à la protection de notre environnement.

Merci Serge !

L'année prochaine, Serge envisage de nous emmener à la découverte des champignons.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Club de pétanque gervillais



Le club organise un concours supplémentaire le 11 novembre. Nous organisons un concours le 7 décembre au profit du Téléthon.

Le repas des adhérents se déroulera le samedi 10 janvier 2009 à la salle du clos normand.

Cette année encore, nous offrirons un goûter de Noël aux enfants de l'école de Gerville.

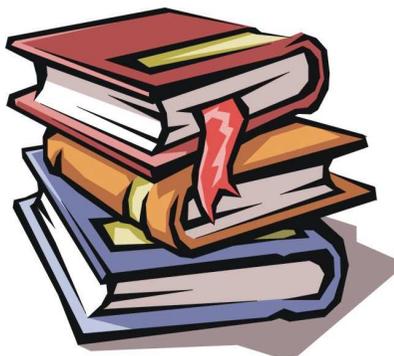
La reprise des activités du club aura lieu le dimanche 5 avril 2009.

Bibliothèque

Le bibliobus est passé le mardi 14 octobre : 150 livres ont été renouvelés.

La bibliothèque a fait l'acquisition de trois livres de cuisine, de livres pour enfants : «les grandes questions des tous petits», «Comment je suis né», «Le journal d'Anne Frank» et le polar de l'Armada « Mourir sur Seine » de Michel Bussi.

Par ailleurs, le 24 octobre, plusieurs membres de l'association Fécamp-Terre neuve sont venus faire don à notre bibliothèque de la collection des Annales de Fécamp.



La bibliothèque sera ouverte exceptionnellement pour une animation le samedi 13 décembre : A cette occasion les enfants sont invités à fabriquer des décorations de Noël !

Défibrillateur Semi Automatique

Le département compte doter les communes de moins de 3 000 habitants de DSA. La commune de Gerville a décidé de poser sa candidature auprès du Conseil Général.

Assistantes Familiales

Le Département de Seine-Maritime recherche des assistantes familiales, il lance une campagne de recrutement d'une centaine de familles d'accueil au titre de la protection de l'enfance.

Qu'est-ce qu'une assistante familiale de la protection de l'enfance ?

L'assistante familiale est un travailleur social qui exerce une profession définie et réglementée d'accueil permanent, à son domicile et dans sa famille, de mineurs ou de jeunes majeurs de dix-huit à vingt et un ans. L'accueil peut être organisé au titre de la protection de l'enfance ou d'une prise en charge médico-sociale ou thérapeutique.

Comment devient-on assistant familial ?

L'assistant familial doit être titulaire d'un agrément délivré par le président du Département après vérification que ses conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des mineurs accueillis.

Les services de l'Aide Sociale à l'Enfance organisent une série de réunions d'information sur tout le territoire pour présenter le métier, son environnement professionnel et les conditions d'accès.

Un guichet unique a été mis en place pour répondre aux questions des personnes intéressées au 02 76 51 61 43.

CCAS

Le repas des anciens aura lieu dimanche 9 novembre à l'Auberge des Hautes Falaises. Cette année, en effet, nous changeons de formule, nos aînés feront une sortie au restaurant.

VIE PRATIQUE

Aide à la cuve

Cette aide exceptionnelle, de 200€, est réservée aux ménages non imposables à l'impôt sur le revenu ayant reçu une facture de fioul entre le 1er juillet 2008 et le 31 mars 2009 (une seule aide par ménage sera accordée sur cette période). Pour en bénéficier, les ménages devront envoyer avant le 30 avril 2009 aux trésoreries :

- le formulaire de demande de l'aide à la cuve (disponible en mairie) ;
 - l'avis de non imposition délivré par l'administration fiscale ;
 - pour les logements individuels, copie de la facture justifiant de l'achat ou de la livraison de fioul domestique, d'un montant minimum de 200€, établie au cours de la période comprise entre le 1er juillet 2008 et le 31 mars 2009 ;
 - pour les logements collectifs, un certificat du bailleur ou du gestionnaire de l'immeuble attestant du mode de chauffage au fioul.
- Les aides seront versées par virement bancaire à compter du 1er janvier

Salle Polyvalente

Un nouveau règlement a été voté en Conseil municipal. Il vous sera remis lors de la location de la salle. Le paiement par chèque est rendu obligatoire.

Tarifs : vin d'honneur 70€, repas 130€, journée 160€, deux jours 200€, vaisselle 0,80€/personne.

Il est rappelé aussi que la location de la salle est réservée aux habitants de Gerville.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

CLUB FLEURS D'AUTOMNE

Les activités ont repris le 25 septembre lors d'une après-midi au cours de laquelle nous avons eu le plaisir de fêter les 80 ans de deux de nos membres Denise AUGER et Luigi BLEVE NOEL.

Huit jours plus tard nous nous sommes rendus à l'invitation du club de VATTETOT-SUR-MER pour le repas de rentrée qu'ils avaient organisé. Après ce repas convivial et très joyeux nous avons fini l'après midi par des parties de cartes acharnées. Ces rencontres sont chaque fois l'occasion de renforcer l'amitié qui unit nos deux clubs.

Le programme du club de GERVILLE maintenant établi comprend :

- Les après-midi jeux et goûter le jeudi tous les 15 jours de 14 à 18 heures à la petite salle du clos normand.

Sans que ce soit limitatif nous avons actuellement jeux de cartes (manille, belote), Scrabble, Triominos, Dominos.

- La marche le lundi matin de 10 heures à environ 11 heures 30 en fonction du temps

- La pétanque le mardi de 14 heures à environ 16 heures

En projet, à court terme, nous envisageons des sorties ponctuelles pour visites de musées, sites ou curiosités locales à voir dans la proche région. Cette activité en cours d'élaboration pourrait avoir lieu les jeudis après-midi entre ceux programmés pour les cartes. Une information sera diffusée dès que la mise au point sera faite.

Rappelons que ces activités sont ouvertes à tous ceux qui recherchent le contact et l'amitié. Financièrement nous demandons aux adhérents une cotisation de 13€ par an.

Cette cotisation permet la participation aux goûters, un prix réduit pour les repas (en général autour de 15€ le complément étant pris par le club pour les adhérents), et pour le voyage annuel (environ 50% étant pris en charge par le club).

Pour tous renseignements contacter

Jean Luc DIONISI 02 35 29 13 65

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Comité des fêtes

Soirée grillades et défilé du 14 juillet

C'est bien connu, le 14 juillet se fête le... 13 juillet !!! C'est en tout cas ce qu'ont fait une cinquantaine de personnes, adultes et enfants, avec le comité des fêtes de Gerville.

Après un repas autour du barbecue, dans une salle décorée par les réalisations des enfants (drapeaux, cocardes, dessins, guirlandes), tout le monde s'est emparé de lampions et d'instruments pour faire du bruit dans les rues de Gerville. Le cortège s'est dissous (sans heurts avec les forces de l'ordre...) devant la salle, après une soirée bien agréable !!!



Semaine du goût : attention à GG !!!



questions sur le goût ont jalonné le jeu. Hélas, même si Gros Gourmand a réussi à arriver à la table avant nous, c'est lui qui mange tout !!! Dégustation à l'aveugle, composition de recettes,

Le mercredi 15 août, une trentaine d'enfants du village se sont retrouvés pour jouer autour du goût. Un grand jeu de société leur permettait de partir à la recherche d'aliments pour organiser un pique-nique géant. Mais attention à Gros Gourmand : s'il réussit à arriver à la table avant nous, c'est lui qui mange tout !!! Dégustation à l'aveugle, composition de recettes,

questions sur le goût ont jalonné le jeu. Hélas, même si Gros Gourmand a réussi à nous doubler et à manger notre pique-nique, les enfants ont pu quand même partager un bon goûter avant de se quitter...

VIE PRATIQUE

Rappels

- Les arbres en bordure de route ou le long des lignes EDF ou téléphone doivent être élagués par les propriétaires.
- Attention, le brûlage des déchets n'est toléré que dans la mesure où il n'entraîne pas de gêne pour le voisinage.

Poubelles

Les poubelles grises sont ramassées tous les mardis, les poubelles jaunes le vendredi tous les quinze jours (les 7 et 21 novembre, le 5 décembre etc....). Nous vous rappelons qu'il est inutile des les sortir la veille, le camion de ramassage ne passe que dans le courant de l'après midi.

Attention le ramassage du 11 novembre est reporté au 12 novembre.

Changement de résidence

Il est demandé aux personnes qui déménagent ou s'installent à Gerville de signaler en Mairie leur départ ou leur arrivée pour faciliter la gestion de la redevance des ordures ménagères.

Garderie

Une garderie pour les primaires est mise en place aux Loges à partir du jeudi 6 novembre.

Horaires : matin 7h30-8h45 , après-midi 16h45-18h15.

Le prix sera de 1,5€ par plage horaire.

SIVOS

M. Saunier, président du SIVOS, assure une permanence à la mairie des Loges le lundi soir de 18h30 à 19h30.

Gerville insolite

Les trois cloches

«Je m'appelle Clémentine-Jeanne», «Je m'appelle Claire-Joséphine», «Je m'appelle Zéline-Marguerite».

Ne vous y trompez pas ! Nous n'avons pas ici les faire-part de naissance des dernières petites Gervillaises, mais au contraire les actes de baptême de nos doyennes toujours en activité. Clémentine-Jeanne et ses sœurs ne sont en fait que les trois cloches qui rythment le temps de notre petit village.



Rendons-leur une petite visite...

Au delà de leurs dimensions assez impressionnantes, ce qui surprend le plus en arrivant près d'elles c'est le

nombre d'inscriptions et de gravures qu'on peut trouver finement ciselées à leurs surfaces.

On y apprend d'abord que nos cloches ont fait un long chemin avant de trôner au faîte de notre église. Elles ont traversé la France d'est en ouest après avoir été conçues à Nancy dans les fonderies d'un certain Jules Robert.

Les autres inscriptions nous permettent d'imaginer ce que fut la cérémonie du dimanche 24 août 1890. Ce jour là les Gervillais de l'époque assistaient en grandes pompes à la bénédiction des nouvelles

cloches de leur toute jeune église. Mgr Thomas, archevêque de Rouen, avait fait le déplacement et toutes les «autorités Gervillaises» étaient bien sûr présentes : l'abbé Demangeon, curé de la paroisse, M. Emile Lebreton, président de la Fabrique et M. Jules Delamare, maire du village. Par ailleurs, certains Gervillais étaient tout particulièrement à l'honneur, car nos cloches, comme pour tout baptême qui se respecte, étaient entourées de leurs parrains et de leurs marraines.

Attardons-nous sur ces dernières : M^{elles} Zéline-Céline Lavoipière et Marguerite-Blanche Delamare pour la grosse, M^{me} Clémentine-Désirée Decants, dame Vauthier, et M^{lle} Jeanne -Marie-Juliette Lebreton pour la moyenne, enfin M^{me} Claire Armande et M^{lle} Joséphine-Félicité Lambert pour la petite.

Sachant cela, nous pourrions dorénavant avoir un tout autre rapport avec ces compagnes :

« Dong ..dong » Tiens, voilà Clémentine-Jeanne qui sonne l'heure !

« DING-DING-DONG !!! ...
DING-DING-DONG !!! ...
DING-DING-DONG !!! »

Ohé ! les filles, vous pouvez pas la mettre un peu en sourdine !

